



SciencesPo.

CERI
CNRS

REASOPO
RECHERCHES INTERNATIONALES EN SCIENCES POLITIQUES

A l'occasion du seizième anniversaire
de la collection « Recherches internationales »,
les Editions Karthala
et le Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po
sont heureux de vous inviter au colloque « Hégémonie et coercition »,
qui se tiendra le 17 juin 2014 de 9 heures 30 à 18 heures 30
au Centre national du livre, 53 rue de Verneuil Paris 7^e

Programme

9h30 – 13h

Introduction :

« Quand hégémonie et coercition sont dans un bateau, coercition ne tombe pas à l'eau »,
par Jean-François Bayart

Atelier I :

Les fausses évidences de l'hégémonie nationale
avec Nathalie Clayer, Benjamin Gourisse, David Recondo et Marc Valeri

Atelier II :

Guerre et formation de l'hégémonie
avec Gilles Dorronsoro, Pierre Hassner et Françoise Mengin

14h30 – 18h30

Atelier III :

L'hégémonie entre socialisme et libéralisme
avec Antonela Capelle-Pogăcean, Béatrice Hibou, Nadège Ragaru et Jean-Louis Rocca

Atelier IV :

L'hégémonie par le bas : petites et grandes machines
avec Bastien Bosa, Antoine Kernén, Denis-Constant Martin et Catherine Neveu

Entrée libre dans la limite des 60 places disponibles

Au contraire de ce que voudrait un gramscisme un peu sommaire, hégémonie et coercition n'entretiennent pas une relation simple de jeu à somme nulle. Il convient de revenir à la lettre de la définition de l'Etat par le philosophe marxiste italien : « L'Etat, c'est la société politique + la société civile : une hégémonie cuirassée de coercition ». Les pratiques de coercition ne traduisent pas nécessairement un défaut d'hégémonie. Elles peuvent être le véhicule de cette dernière. Elles n'ont pas forcément une relation de « subsidiarité » par rapport à elle. Elles sont susceptibles d'en être le principe d'immédiation, notamment corporelle.

L'hypothèse est née de l'analyse de la pratique sociale de la flagellation en Afrique subsaharienne. Mais l'observation des démocraties néolibérales contemporaines suggère que cette synergie entre coercition et hégémonie n'est propre ni aux situations autoritaires ni aux sociétés autres qu'occidentales. La thématique de la « sécurité » (lutte contre la délinquance, le crime transnational, le terrorisme, l'immigration, les accidents de la route, etc), qui s'est imposée comme un répertoire majeur de mobilisation électorale et de légitimation politique depuis les années 1970, au point qu'aucune force politique notable ne croit pouvoir s'en dissocier, est allée de pair non seulement avec une bureaucratisation croissante de la société, mais aussi avec la généralisation et la banalisation de pratiques coercitives : suspension de l'habeas corpus ; réhabilitation de la torture ; traitement de la pauvreté et de la déviance par l'enfermement carcéral, y compris des mineurs ; aggravation continue des peines ; délégation à la police et à l'armée de la régulation des flux migratoires ; restauration de l'internement administratif ; systématisation du fichage de la population et de la fouille dans les transports et les lieux publics ; hausse exponentielle de la garde à vue, etc. Par ailleurs, l'exemple de certains pays émergents – notamment de Singapour et de la Malaisie – démontre que la globalisation néolibérale fait bon ménage avec l'application judiciaire de châtiments corporels pour réprimer la délinquance ou l'immigration illégale. Certes, des résistances se sont manifestées à l'initiative d'organisations de défense des droits de l'Homme, de syndicats, de barreaux, d'Eglises chrétiennes, voire de parlementaires. En outre, le « printemps arabe » est venu rappeler que la revendication des grandes libertés publiques avait gardé sa vigueur et son universalité. Il n'empêche que les deux dernières décennies se sont soldées par une progression fulgurante des pratiques coercitives, concomitante d'un triple processus de « dépolitisation » – sous prétexte de « bonne gouvernance » –, de « privatisation des Etats » – y compris de leurs fonctions régaliennes dans les domaines du maintien de l'ordre et de la guerre – et de révolution technologique de la surveillance et de la discipline. De telles tendances font douter de la reproduction à terme des régimes démocratiques et de leur caractère représentatif. L'hypothèse sous-jacente à ce colloque est que ces concomitances constituent en effet une véritable combinatoire, porteuse d'une gouvernamentalité et d'un ordre politique nouveaux.

Animé par les auteurs de la collection « Recherches internationales », le colloque s'inscrit dans la continuité de l'histoire du Centre d'études et de recherches internationales, qu'ont marquée les groupes de travail et les recherches consacrés aux situations autoritaires et aux totalitarismes (dans les années 1970), aux modes populaires d'action politique (dans les années 1980), aux trajectoires de l'Etat (dans les années 1990), aux situations impériales et coloniales (dans les années 2000) et à l'économie politique de la domination (depuis les années 1990). Il reprendra les questionnements classiques non seulement de Gramsci, mais aussi de Max Weber, de Walter Benjamin, de Michel Foucault, de Gilles Deleuze, de Charles Tilly, d'Edward P. Thompson, d'Alf Lüdtke qui se sont interrogés, dans des termes différents, sur les rôles respectifs de la puissance (*Macht*) et de la domination (*Herrschaft*), sur le rapport de la violence au droit et au consensus, sur la rencontre des techniques de domination des autres et des techniques du soi, sur la synergie entre la guerre et la formation de l'Etat, sur l'agency des subalternes et leur « quant-à-soi » (*Eigensinn*).